

# RÈGLEMENT DU JEU L'ORÉAL

## ARTICLE 1. COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR ET DATES DU JEU

La société VENTE-PRIVEE.COM, société anonyme enregistrée au RCS de Bobigny sous le numéro 434317293 dont le siège social est situé au 249 avenue du Président Wilson - 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS (ci-après désignée « VENTE-PRIVEE.COM »), organise du 15/11/2023 à **07h00** au 01/01/2024 à **7h00** (date et heure françaises de connexion faisant foi) un jeu sans obligation d'achat (ci-après désigné le « Jeu ») dont les gagnants seront déterminés dans les conditions définies ci-après.

Le Jeu sera accessible sur le site Internet [www.veepee.fr](http://www.veepee.fr) et l'application Veepee (ci-après désignés ensemble « le Site Veepee »).

## ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Jeu est réservé à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, membre de VENTE-PRIVEE.COM, à l'exclusion du personnel de VENTE-PRIVEE.COM et de leur famille : conjoints, ascendants, descendants, frères et sœurs (ci-après désignés le(s) « Participant(s) »).

Il n'est autorisé qu'une seule participation par Participant [même nom, même prénom, même adresse électronique, même adresse IP (Internet Protocol)] pendant toute la durée du Jeu. Dans le cas où un Participant effectue plusieurs participations pendant cette durée, il ne sera tenu compte que de la première participation.

Si un Participant ne répond pas correctement à l'ensemble des conditions de participation, sa participation ne sera pas prise en compte.

## ARTICLE 3. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La seule participation au Jeu implique l'acceptation, par le Participant, de l'intégralité du présent règlement (ci-après désigné le « Règlement »).

## ARTICLE 4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Afin de participer au Jeu, chaque Participant doit impérativement :

- Se rendre sur le Site Veepee pendant la durée du Jeu et se connecter à son compte ou s'inscrire ;
- Cliquer sur le bandeau Carte Rose nommé " Terminer l'année en beauté" situé sur l'onglet beauté et la page d'accueil du Site Veepee ;
- Remplir les champs obligatoires du formulaire de participation et accepter le Règlement avant de cliquer sur « Je tente ma chance » pour valider sa participation ;

Seuls les Participants, validant le formulaire, participeront au tirage au sort.

VENTE-PRIVEE.COM se réserve la faculté de procéder, à tout moment, à toutes les vérifications qui s'imposeraient afin de contrôler la validité des participations au Jeu. Toute participation devra être loyale.

Les participations au Jeu seront annulées si elles sont erronées, contrefaites, frauduleuses ou réalisées de manière contrevenante au Règlement. VENTE-PRIVEE.COM se réserve le droit de poursuivre en justice les Participants qui auraient fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait voir sa responsabilité engagée vis-à-vis des conséquences sur d'autres Participants des fraudes commises par certains Participants.

#### **ARTICLE 5. DÉSIGNATION ET INFORMATION DES GAGNANTS**

A l'issue du Jeu et après avoir vérifié l'éligibilité des Participants et le respect du Règlement, un tirage au sort sera effectué parmi tous les Participants pour désigner les quatre (4) gagnants, par la SCP GUERIN et BOURGEAC, Huissiers de Justice, située au 130 rue de Courcelles (75017), qui se sont assurés de sa régularité, au plus tard le 31/01/2024.

Les gagnants seront personnellement avertis par VENTE-PRIVEE.COM par courrier électronique, à l'adresse préalablement communiquée à VENTE-PRIVEE.COM dans le formulaire de participation au Jeu, au plus tard le 15/02/2024. Les gagnants devront répondre avant le 29/02/2024.

Le nom des gagnants sera disponible auprès de : *VENTE-PRIVEE.COM Jeu L'OREAL MARKETING SERVICES 164 rue Ambroise Croizat 93200 Saint-Denis FRANCE*

#### **ARTICLE 6. LOTS**

Le 1er gagnant se verra attribuer le lot suivant :

- 1 Steampod d'une valeur de 229,00€

Chacun des trois autres (3) gagnants se verra attribuer un lot identique d'une valeur de 641,80€ composé des produits suivants :

- 1 Diesel D by Diesel 100 ml d'une valeur de 85,00 €
- 1 IT Cosmetics Confidence in a Cream Supercharged 60ml d'une valeur de 58,00 €
- 1 Biotherm Pro-Retinol Multi-Correct Cream 50ml d'une valeur de 75,00 €
- 1 Kérastase Bain satin 250ml d'une valeur de 26,60 €
- 1 Kérastase Masquintense 200ml d'une valeur de 45,90 €
- 1 Kérastase Concentré pointes sèches 50ml d'une valeur de 40,40 €
- 1 L'Oréal Pro Coffret Absolut Repair (Shampooing Absolut Repair 300ml / Masque Absolut Repair 250ml / Huile Absolut Repair 90ml) d'une valeur de 59,00 €
- 1 Redken Masque Acidic Bonding Concentrate 250ml d'une valeur de 40,70 €
- 1 L'Oréal Paris Age Perfect Golden Age Trousse Routine Éclat pour Peaux Matures (Sérum-Huile rosé / Tonique fraîcheur / Soins Rosés Re-Fortifiant) Trousse (30ml / 200ml / 50ml) d'une valeur de 35,99 €
- 1 Maybelline Rouge à lèvres Vinyl Ink 4,2 ml d'une valeur de 12,99 €
- 1 Maybelline Coffret Mascara Falsies Surreal et Tattoo Liner Crayon Gel 10ml / 1,2ml d'une valeur de 18,90 €
- 1 Essie Hard to resist advanced nail strengthener 13,5ml d'une valeur de 11,90 €
- 1 Essie Stay longer premium longwear top coat 13,5ml d'une valeur de 11,58 €
- 1 Essie Vernis à ongles "Don't burst my bubble" 13,5ml d'une valeur de 9,90 €
- 1 Essie Vernis à ongles "You're scent-sational" 13,5ml d'une valeur de 9,90 €

- 1 Essie Vernis à ongles «In the you-niverse» 13,5ml d'une valeur de 9,90 €
- 1 Essie Vernis à ongles "It's high time" 13,5ml d'une valeur de 9,90 €
- 1 La Provençale Bio La Crème Rose de Jouvence 50ml d'une valeur de 12,99 €
- 1 La Provençale Bio POUDRE Instant Dorée 3 en 1, 8g d'une valeur de 14,50 €
- 1 La Provençale Bio Sérum l'extrait de Jouvence 30ml d'une valeur de 15,99 €
- 1 Nyx Ultimate Shadow Palette Warm Neutrals 12,8g d'une valeur de 19,95 €
- 1 Nyx Ultimate Glow Shots Come Thru Coconut 2,7g d'une valeur de 7,95 €
- 1 Nyx Fat Oil My Main 4,8ml d'une valeur de 8,95 €

Tout coût additionnel nécessaire à l'entrée en possession et à la jouissance des lots, à l'exception des frais d'envoi, est à l'entière charge de chaque gagnant sans que chacun d'eux puisse en demander le remboursement ou une quelconque compensation à VENTE-PRIVEE.COM.

Chaque lot est strictement nominatif et, à ce titre, n'est pas cessible.

Si les gagnants ne pouvaient ou ne voulaient prendre possession de leur lot, ils n'auraient droit à aucune compensation. En aucun cas, le lot ne pourra être échangé ou remboursé contre son équivalent en numéraire ou sous toute autre forme.

VENTE-PRIVEE.COM se réserve la possibilité, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à un cas de force majeure, de substituer à tout moment les lots proposés par d'autres lots d'une valeur équivalente.

## **ARTICLE 7. MISE À DISPOSITION DES LOTS**

Les lots seront envoyés par voie postale par L'ORÉAL, à l'adresse postale indiquée par les gagnants, au plus tard trois mois à compter de la fin du Jeu.

Chaque gagnant doit veiller à l'exactitude de ses coordonnées. En cas de changement de coordonnées, il appartient au gagnant de communiquer ses nouvelles coordonnées sans délai, afin que VENTE-PRIVEE.COM puisse procéder à l'attribution de son lot.

Il est expressément précisé que VENTE-PRIVEE.COM ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de non-attribution du lot, suite à la communication de coordonnées invalides ou erronées, ou si le gagnant ne répondait pas dans le délai imparti.

En tout état de cause, si VENTE-PRIVEE.COM se trouve dans l'impossibilité d'attribuer le lot au gagnant pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment liées à ses fournisseurs ou à un cas de force majeure, aucune contrepartie financière ou sous toute autre forme ne pourra être réclamée par le gagnant.

Les éventuels lots qui n'auraient pu être attribués le seront aux trois suppléants tirés au sort.

## **ARTICLE 8. DÉPÔT ET CONSULTATION DU RÈGLEMENT**

Le Règlement est déposé auprès de la SCP GUERIN et BOURGEAC, Huissiers de Justice, située au 130 rue de Courcelles (75017), qui se sont assurés de sa régularité.

Le Règlement est adressé, à titre gratuit, à tout Participant qui en fait la demande écrite à l'adresse suivante : *VENTE-PRIVEE.COM Jeu L'OREAL MARKETING SERVICES 164 rue Ambroise Croizat 93200 Saint-Denis FRANCE*

Les frais d'affranchissement de la demande d'envoi du Règlement pourront être remboursés à tout Participant, exclusivement par chèque, en euros, sur simple demande accompagnant la demande du Règlement, selon les modalités suivantes :

- le Participant devra indiquer ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale et adresse électronique) et envoyer sa demande avant le 29/02/2024 (cachet de La Poste faisant foi) ;
- le remboursement du timbre se fera sur la base du tarif « Ecopli » en vigueur en France pour les courriers de moins de 20g à destination de la France ;
- il ne sera effectué qu'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse postale) ;
- le remboursement s'effectuera dans un délai maximum de trente jours à compter du lendemain de la réception de la demande (cachet de La Poste faisant foi).

Toute demande de remboursement incomplète, illisible, insuffisamment affranchie ou effectuée après le 29/02/2024 (cachet de La Poste faisant foi), sera considérée comme nulle et ne sera pas honorée.

Il est expressément précisé qu'aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

## **ARTICLE 9. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION**

Les frais de connexion liés à la participation au Jeu ainsi que les frais d'affranchissement de cette demande, pourront être remboursés, dans les conditions détaillées ci-dessous, à tout Participant qui en fait la demande écrite avant le 29/02/2023 (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante : *VENTE-PRIVEE.COM Jeu L'OREAL MARKETING SERVICES 164 rue Ambroise Croizat 93200 Saint-Denis FRANCE*

Cette demande comprendra impérativement :

- Le nom, le prénom, l'adresse postale et l'adresse électronique du Participant ;
- La date et l'heure de sa participation ;
- Dès sa disponibilité, une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès. Cette photocopie fera office de justificatif de domicile.

Toute demande de remboursement incomplète, illisible, insuffisamment affranchie ou effectuée après le 29/02/2024 (cachet de La Poste faisant foi), sera considérée comme nulle et ne sera pas honorée.

Il est expressément précisé qu'aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

Le remboursement s'effectuera exclusivement par chèque, en euros, dans un délai maximum de trente jours à compter du lendemain de la réception de la demande (cachet de La Poste faisant foi). Il ne sera effectué qu'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse postale). Pour les frais de connexion, le Participant sera remboursé d'une somme forfaitaire de 0,12 euros par minute dans la limite des cinq minutes de connexion, soit 0,60 euros. Pour les frais d'affranchissement, le Participant sera remboursé sur la base du tarif « Ecopli » en vigueur en France pour les courriers de moins de 20g à destination de la France.

Toutefois, toute connexion Jeu effectuée gratuitement ou sur une base forfaitaire (au moyen d'une connexion par câble, ADSL, fibre, Wi-Fi ou liaison spécialisée, etc.) ne pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où le fait pour le Participant de se connecter au

Jeu et d'y participer ne lui aura occasionné aucun frais ou débours spécifique. Un quelconque remboursement ne peut, par définition, intervenir que s'il y a eu un débours réel de la part du Participant, sous peine d'être passible de poursuites.

## ARTICLE 10. DONNÉES PERSONNELLES

### **Finalités du traitement**

La société L'OREAL ci-après la « SOCIÉTÉ », dont le siège est situé à 41 rue Martre, 92117 Clichy, France traite les données personnelles collectées auprès du Participant *via* le formulaire de participation (ci-après les « Données Personnelles ») en qualité de responsable du traitement pour l'organisation du Jeu et l'attribution du lot et le cas échéant aux fins de de lui adresser des communications relatives à ses produits et/ou services, pouvant être personnalisés.

### **Base légale du traitement**

- Pour l'organisation du Jeu et l'attribution du lot, la base légale du traitement est l'exécution du contrat.
- Pour la prospection commerciale, la base légale du traitement est le consentement.

**Catégories de données** : données collectées via le formulaire selon les finalités du traitement et notamment : nom, prénom, adresse électronique; et pour les gagnants données collectées par email : adresse postale.

### **Destinataire des données :**

Les Données Personnelles sont collectées par VENTE-PRIVEE.COM en qualité de sous-traitant de la SOCIÉTÉ puis transmises à la SOCIÉTÉ.

### **Durée de conservation des données :**

Les Données Personnelles sont conservées par la SOCIÉTÉ pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités susvisées.

### **Droit des participants**

Conformément à la réglementation en vigueur, le Participant peut exercer son droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression et de portabilité de ses Données Personnelles. Ces droits peuvent être exercés sous réserve du respect de certaines conditions.

Pour exercer ses droits, le Participant peut adresser sa demande en indiquant ses coordonnées (nom, prénom, adresse de courrier électronique ou postale) par l'intermédiaire de [donneesperso@loreal.com](mailto:donneesperso@loreal.com).

Si le Participant estime, après avoir contacté la SOCIÉTÉ, que ses droits ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

## ARTICLE 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est expressément précisé que tous les éléments qui constituent les éléments du Jeu, et notamment les marques, les logos, les graphiques, les dessins, les photographies, les animations et les textes, les descriptifs du Jeu, et tout autre élément, qu'il soit visuel et/ou sonore (ci-après désignés les « Contenus »), auxquels le Participant est susceptible d'avoir accès dans le cadre du Jeu, sont protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle actuellement en vigueur en France, et ce pour le monde entier. VENTE-PRIVEE.COM est titulaire de l'intégralité des droits afférant à ces Contenus.

A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation des Contenus pour un usage strictement privé au sens dudit Code et tel que prévu au Règlement, sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du Code de la Propriété Intellectuelle, est autorisée.

Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de VENTE-PRIVEE.COM.

## **ARTICLE 12. RESPONSABILITÉ**

### **12.1 LIMITES D'INTERNET**

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence VENTE-PRIVEE.COM ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement et fonctionnement du Jeu ;
- de la défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
- du fonctionnement de tout logiciel ;
- des conséquences de tout virus, bug informatique, anomalie, défaillance technique ;
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant ;
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système du Participant.

Il est précisé qu'il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, ses logiciels ainsi que son équipement informatique contre toute atteinte liée à l'utilisation d'Internet.

### **12.2 FORCE MAJEURE**

Il est entendu que la responsabilité de VENTE-PRIVEE.COM ne saurait être engagée si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le Jeu devait être modifié, écourté, prolongé, annulé ou reporté.

## **ARTICLE 13. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Les dispositions du Règlement seront exécutées et interprétées conformément au droit français.

Toute réclamation relative au Règlement devra être faite exclusivement par écrit à VENTE-PRIVEE.COM à l'adresse de contact suivante :  
[moderateur\\_blog@vente-privee.com](mailto:moderateur_blog@vente-privee.com).

Tout différend qui pourrait naître à l'occasion de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du Règlement fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre VENTE-PRIVEE.COM et le Participant. A défaut, le litige sera soumis aux juridictions compétentes.